

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SEANCE DU 11 avril 2023

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 060-216006148-20230411-2023_016_AR-DE



Songeons

Délibération n° 2023_016
Annule et remplace

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 11 avril 2023 à 19 heures 30 minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, Maire.

Présents : Mmes Pascaline HAMONIER, Annick DUPONT, Noémie BERTHE, Sophie FOUCAULT, Dorothee GARNIER,
Mrs Frédéric LANGLOIS, Patrice CAUDRON, Didier DAUBOIN, Philippe PICQUE,
Patrick LAURENT, Sylvain CUYER Cédric DEMARCY

Absente avec pouvoir : Catherine GAMICHON-NOËL donne pouvoir à Pascaline HAMONIER,

Absente excusée : Murielle CAILLEUX

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES	AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL :	15
	EN EXERCICE :	15
	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION :	13

DATE DE LA CONVOCATION : 4 avril 2023

Objet de la Délibération : Compte Administratif 2022

Budget annexe Lotissement 3^{ème} tranche

Le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2022, du budget Lotissement 3^{ème} tranche.

Section de Fonctionnement

Dépenses :	3 060.00 €
Recettes :	0.00 €

Soit un excédent déficit d'exploitation de :	- 3 060.00 €
Report du résultat 2021 :	+155 368.52€

Soit un excédent de fonctionnement : +152 308.52€

Section d'Investissement

Dépenses :	0.00 €
Recettes :	0.00 €

Soit un déficit d'investissement de :	0.00 €
Report du résultat 2021 :	-313 238.19 €

Soit un déficit d'investissement de : -313 238.19€

En résumé au 31/12/2022 la Budget Lotissement a un déficit de clôture de -160 929.67€

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire
Jean-Claude BAGUET

